



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 12 du mois d'avril à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir Ch. CARON) Emmanuelle DUPUY (pouvoir M.L LEGER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Ivan RICORDEL

Date de convocation : 06 avril 2023

DELIBERATION N° 2023.26 demande d'aide à la restauration d'archives communales

Christophe Caron indique que les services administratifs de la mairie ont procédé à un examen attentif des registres d'état-civil communaux.

Il s'avère que trois registres nécessitent une restauration : les registres de naissance 1903.1912, 1923.1932, 1933.1942.

Un devis de restauration a été établi par la reliure du Limousin pour un montant global HT de 1476..00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Valide le devis présenté et décide d'inscrire les crédits correspondant au budget 2023
- Sollicite l'aide départementale au titre de la restauration des archives communales (60 % de la dépense HT soit 885.60 €)
- Autorise le maire à signer toute pièce utile à l'opération de restauration.

Pour extrait conforme,

Christophe CARON,

Maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0